

Question présentée par le député :

M. Daniel Sormanni

Date de dépôt : 16 avril 2019

Question écrite urgente

Drame de l'incendie de Notre-Dame de Paris : jamais à Genève !

En début de soirée ce lundi 15 avril 2019, un incendie – dont la source n'est à cette heure pas déterminée – a dévasté la cathédrale Notre-Dame de Paris. La hauteur du bâtiment (93 mètres) et l'absence d'anticipation de l'accidentologie d'un tel scénario semblent avoir passablement obéré l'intervention des pompiers, à qui je profite ici de rendre un hommage appuyé.

La cathédrale Saint-Pierre de Genève remonte, pour ses premières bases, au IV^e siècle. Son importance pour la communauté et l'histoire genevoises est indéniable. Son emplacement comme ses dimensions présentent des particularités susceptibles, au vu de l'exemple tragique d'hier soir, de compliquer passablement la maîtrise d'un sinistre de même nature.

D'où mes questions, dont l'urgence s'explique d'elle-même :

- 1. Le risque d'un incendie dans la cathédrale Saint-Pierre a-t-il été spécifiquement évalué par les autorités compétentes ? Un protocole de sauvegarde du patrimoine en cas d'incendie a-t-il été formellement arrêté ?*
- 2. Des exercices dans ce sens se sont-ils déjà tenus ?*
- 3. Une coordination avec les services incendie d'autres cantons, notamment ceux ayant un dispositif d'intervention aérienne (hélicoptère notamment), est-elle prévue ?*
- 4. Est-il prévu de réévaluer ce risque au vu des événements survenus hier ?*

5. *Les autorités exécutives sont-elles en mesure de garantir aux citoyennes et citoyens que toutes les mesures nécessaires et adéquates sont actuellement en place pour éviter qu'un incendie puisse détruire la cathédrale Saint-Pierre ?*

Dans l'attente d'explications, j'adresse au Conseil d'Etat mes salutations distinguées.